

AVIS DE COURSE DE LA TAHITI PEARL REGATTA DU 16 AU 20 SEPTEMBRE 2024

ARTICLE 1 : ORGANISATION

La Tahiti Pearl Regatta est organisée par la Fédération Tahitienne de Voile (FTV) du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2024. Les courses se dérouleront sous l'autorité de la Fédération Tahitienne de Voile (FTV).

ARTICLE 2 : RÈGLES

2.1. La régata sera régie par les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile (RCV) World Sailing 2021/2024* en vigueur.

2.2. Aucune prescription nationale ne s'appliquera.

2.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte Français prévaudra.

ARTICLE 3 : PUBLICITÉ

Les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

ARTICLE 4 : ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

4.1. La régata en catégorie « Racing » est ouverte aux bateaux monocoques possédant un certificat de jauge OSIRIS et aux multicoques possédant un certificat de jauge multi 2000.

4.2. Six classes seront ouvertes : OSIRIS régata avec un certificat L, R1, R2, R3 ou R4 (DIV1) ; HN croiseurs avec un certificat C et D (DIV2) ; Multicoques avec certificat (Multi 2000) et Multicoques voile légère (SCHRS), les bateaux sans certificat (Cruising), les pirogues à voile (Pirogues).

4.3. Les bateaux ne possédant qu'un certificat ORC ou IRC peuvent obtenir un certificat de jauge OSIRIS en envoyant une demande à ftv@tahiti-sailing.org

4.4. Les concurrents Français devront présenter la licence de la Fédération Française de Voile (FFVoile) ou de la Fédération Tahitienne de Voile (FTVoile) en cours de validité.

4.5. Les concurrents étrangers devront présenter une licence à un club affilié à World Sailing ou, à défaut, un justificatif valide d'assurance en responsabilité civile.

4.6. Des licences peuvent être délivrées lors de l'inscription. Vous devez présenter une attestation médicale de non-contre-indication à la pratique sportive à la voile visée par un médecin.

4.7. La licence Adulte est valable toute l'année civile.

Tarif : (4000 XPF / 35 EUR / 40 USD / 55 AUD / 55 NZD / 4000 YEN).

4.8. Les bateaux doivent s'inscrire en renvoyant le formulaire d'inscription ci-joint accompagné des droits à payer et de la copie du certificat de jauge OSIRIS, Multi 2000 ou SCHRS à l'autorité organisatrice.

4.9. Attention de bien remplir le formulaire d'attestation sur l'honneur concernant le matériel de sécurité à bord du navire. Des contrôles de jauge vont être réalisés.

4.10. Les inscriptions seront closes le lundi 16 septembre 2024.

ARTICLE 5 : DROITS À PAYER

5.1. Les droits requis par navire sont de 15 000 XPF.

5.2. Les droits requis par équipier sont les suivants :

- 11 000 XPF (incluant les cocktails le soir, le repas du lundi 16 septembre et de la soirée de remise des prix le vendredi 20 septembre).

ARTICLE 6 : PROGRAMME

6.1. Déroulement de l'évènement :

Jours de l'évènement	Horaires et descriptions
Lundi 16 septembre	<ul style="list-style-type: none">• De 09h00 à 12h00 - Confirmation d'inscription sous le chapiteau de Uturoa.• 14h00 - Manche 1
Mardi 17 septembre	<ul style="list-style-type: none">• 09h00 - Manche 2• À suivre - Manche 3
Mercredi 18 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Journée off - journée porte ouverte
Jeudi 19 septembre	<ul style="list-style-type: none">• 09h00 - Manche 4• À suivre - Manche 5
Vendredi 20 septembre	<ul style="list-style-type: none">• 09h00 - Manche 6• À suivre - Manche 7• 19h00 - Remise des Prix

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme.

6.2. Le signal d'avertissement pour la manche 1 est prévu 13h55.

6.3. Le premier signal d'avertissement pour le reste des courses est prévu pour 08h55.

ARTICLE 7 : INSTRUCTIONS DE COURSE

7.1. Les Instructions seront disponibles à la confirmation d'inscription le lundi 16 septembre. Elles seront remises après présentation :

- du certificat de jauge du bateau,
- des licences des équipiers ou de l'assurance pour les étrangers,
- du règlement des droits à payer.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT

8.1. Il sera établi les classements suivants :

- Les monocoques de classes 1 et 2 jaugés OSIRIS dans les filières L, R1, R2 ou R3 (DIV1),
- Les monocoques de classe 3 jaugés OSIRIS dans les filières C ou D (DIV2),
- Les multicoques jaugés Multi 2000 (MULTI),
- Les multicoques voile légère jaugés SCHRS (MULTI VL),
- Les bateaux de la classe Cruising (CRUISING),
- Les pirogues à voile de la classe Pirogues (PIROGUES).

8.2. Le calcul des temps compensés se fera en temps/temps.

8.3. Le classement se fait suivant l'Annexe A des RCV système de points "à minima".

8.4. À partir de 4 manches validées le classement d'un bateau sera le total de ses scores moins son plus mauvais score.

ARTICLE 9 : PRIX

Pour chaque catégorie, des prix seront attribués aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.

Des prix spéciaux pourront être attribués aux vainqueurs de chaque journée de course dans une des classes (prix du « Line Honor »).

ARTICLE 10 : DÉCISION DE COURIR

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Règle 4 des RCV. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régata, aussi bien pendant, qu'avant ou après la régata.

ARTICLE 11 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Fédération Tahitienne de Voile

Adresse : BP 650 - 98713 Papeete - Tahiti

Numéro de téléphone : (+689) 87 77 78 06

Mail : didier2tahiti@mail.com

Fenua Events

Adresse : B.P. 9276 - 98716 Pirae - Tahiti

Numéro de téléphone : (+689) 89 48 80 48

Mail : contact@fenuaevents.com